

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCES

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 4 août 2025, a édicté les ordonnances suivantes :

OCA25-RCA25-19001-011 – Ordonnance levant la tarification applicable pour l'utilisation des équipements municipaux et pour les permis d'occupation temporaire du domaine public;

OCA25-RCA09-19002-006 – Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour les événements célébrés dans les parcs, sur les rues, trottoirs ou espaces de stationnement;

OCA25-RCA24-19004-006 – Ordonnance autorisant la tenue des événements publics et spéciaux des mois d'août à début octobre 2025;

OCA25-2404-15-003 – Ordonnance décrétant l'interdiction de stationnement et de circulation aux dates et heures indiquées.

Et ce, en vertu des *Règlements sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), le *Règlement numéro RCA09-19002-01 portant sur l'occupation du domaine public* (RCA09-19002), et le *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances* ainsi que le *Règlement numéro 2404-15 portant sur la circulation*;

Ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boulevard. Saint-Joseph. Elles peuvent également être consultées en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 5 août 2025.



Viviana Iturriaga, avocate
Secrétaire d'arrondissement substitut
Arrondissement de Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussignée, Viviana Iturriaga, secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié sur le site internet de la Ville de Montréal, le présent avis public pour l'entrée en vigueur des ordonnances :

-
- **Ordonnance OCA25-RCA25-19001-011 – Ordonnance levant la tarification applicable pour l'utilisation des équipements municipaux et pour les permis d'occupation temporaire du domaine public;**
 - **Ordonnance OCA25-RCA09-19002-006 – Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour les événements célébrés dans les parcs, sur les rues, trottoirs ou espaces de stationnement;**
 - **Ordonnance OCA25-RCA24-19004-006 – Ordonnance autorisant la tenue des événements publics et spéciaux des mois d'août à début octobre 2025;**
 - **Ordonnance OCA25-2404-15-003 – Ordonnance décrétant l'interdiction de stationnement et de circulation aux dates et heures indiquées.**
-

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 5 août 2025.

Viviana Iturriaga, avocate
Secrétaire d'arrondissement substitut

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 4 août 2025

Résolution : CA25 19 0228

Édicter, en vertu des *Règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances), R-2404-15 (Circulation) les ordonnances pour les événements spéciaux ou publics des mois d'août à début octobre 2025*

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Michèle Flannery

D'autoriser la tenue des événements publics ou spéciaux des mois d'août jusqu'au début octobre 2025;

D'édicter et publier les ordonnances suivantes :

- OCA25-RCA25-19001-011, en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), levant la tarification applicable pour l'utilisation des équipements municipaux et pour les permis d'occupation temporaire du domaine public;
- OCA25-RCA09-19002-006, en vertu de l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002)*, autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour les événements célébrés dans les parcs, sur les rues, trottoirs ou espaces de stationnement;
- OCA25-RCA24-19004-006, en vertu des articles 13, 13.1 et 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances*;
- OCA25-2404-15-003, en vertu de l'article 18.1, al. 1 du *Règlement numéro 2404-15 portant sur la circulation*, décrétant l'interdiction de stationnement et de circulation aux dates et heures indiquées;

Pour la tenue des événements publics ou spéciaux suivants, célébrés sur le territoire de l'arrondissement de Lachine, d'août à début octobre 2025;

« *Harmonie de Lachine* », organisé par Harmonie de Lachine, les mardis 12, 19 et 26 août 2025, de 18 h à 21 h, au Kiosque de la promenade Père-Marquette;

« *Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine, le mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h, sur les rues et avenues au tour du parc LaSalle;

« *Pique-nique musical* », organisé par l'arrondissement de Lachine, les mercredis 13 et 20 août 2025, de 8 h à 23 h, au parc Noël-Spinelli;

« *BBQ et 5 @ 7 des bénévoles* », organisé par Concert'Action Lachine, le mercredi 13 août 2025, de 17 h à 19 h (Montage à 16 h et démontage à 20 h), au parc Saint-Louis;

« *Inauguration du parc Brewster* », organisé par l'arrondissement de Lachine, le jeudi 14 août 2025, de 15 h à 17 h, au parc Brewster;

« *Tournoi de balle-molle des Fêtes de Lachine* », organisé par Ricochet, le jeudi 14 août et vendredi 15 août 2025, de 16 h à 23 h, et le samedi 16 août et dimanche 17 août 2025, de 8 h à 23 h, au parc LaSalle, terrain # 1;

« *Fêtes de Lachine* », par l'arrondissement de Lachine, le samedi 16 août 2025, de 8 h à 23 h, au parc LaSalle;

« *Épluchette de blé d'inde* », organisée par le Comité de jardins communautaire, le samedi 23 août 2025, de 9 h à 17 h au Jardin Remembrance;

« *Soccerfest* », organisé par Soccer Lachine SC, le samedi 23 août 2025, de 8 h à 23 h, (le dimanche 24 août, en cas de pluie), au parc Dalbé-Viau;

« *Atelier de danse de carnaval sur échasses africaines* » organisé par Concert'Action Lachine, le mercredi 27 août 2025, de 16 h à 20 h, au parc Kirkland;

« *Prestation musicale* » organisée par le Réveil de Lachine, les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre, les jeudis 4, 11, 18 et 25 septembre 2025, les mardis 7 et 4 octobre et jeudis 2, 9 et 16 octobre 2025, de 12 h 30 à 16 h, au parc Saint-Louis;

« *Convention Sawa du Canada* » organisée par l'Association Ngond'a Sawa du Canada, le dimanche 31 août 2025, de 8 h à 24 h, au parc René-Lévesque;

« *Course de bateaux-dragons Cedar* » organisée par le Club de canoë de course de Lachine, le samedi 6 septembre 2025, de 7 h à 21 h, à la promenade du Père-Marquette et Club de canoë kayak de Lachine;

« *Crêpe causerie* » organisée par Concert'Action Lachine, le samedi 6 septembre 2025, de 9 h à 12 h, sur la Terrasse du 59 Saint-Pierre;

« *Inauguration du parc Grovehill* » par l'arrondissement de Lachine, le samedi 13 septembre 2025, de 12 h à 15 h, au parc Grovehill;

« *Marche Terry Fox* », organisée par la Commission scolaire Lester B. Pearson, le vendredi 19 septembre 2025, de 9 h à 13 h, au pourtour de l'école Lakeside Academy;

« *Saint-Pierre en fête* », organisé par Concert'Action, le samedi 20 septembre 2025, de 10 h à 23 h, au 59 Saint-Pierre et le stationnement;

« *Fête d'inauguration de la patinoire Michel-Ménard* », organisé par le Carrefour Jeunesse Emploi, le samedi 27 septembre 2025, de 12 h à 18 h, au parc Michel-Ménard;

« *Fête finale ligue softball* », organisée par le Centre de loisirs de Lachine, le dimanche 28 septembre 2025, de 12 h à 17 h (Montage de 10 h à midi, et démontage de 17 h à 18 h), au parc LaSalle.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1256901008

Viviana ITURRIAGA

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 5 août 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-011

Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)* pour les événements publics ou spéciaux des mois d'août à début octobre 2025

Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)

Ordonnance édictée le : 4 août 2025
Avis public : 5 août 2025
Entrée en vigueur : 5 août 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-011

(2)

Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)* pour les événements publics ou spéciaux des mois d'août à début octobre 2025

VU l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)*;

Attendu que le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)* tarifie l'occupation temporaire des installations, parcs, espaces et équipements municipaux;

À la séance ordinaire du 4 août 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète que :

1. Les tarifs prévus à l'article 6.3.2 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)*, pour l'occupation temporaire du domaine public, soit des parcs, espaces publics de l'arrondissement, chaussée ou trottoir ou autres, sont réduits dans leur totalité pour les événements spéciaux suivants :

Les mardis 12, 19 et 26 août 2025, de 18 h à 21 h Kiosque de la promenade Père-Marquette	« <i>Harmonie de Lachine</i> », organisé par Harmonie de Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h Le périmètre autour du parc LaSalle, les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenues, et les 10 ^e et 16 ^e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« <i>Mardis cyclistes</i> », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 6.3.2, para. 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e
Le mercredi 13 août 2025, de 17 h à 19 h (Montage à 16 h et démontage à 20 h) Parc Saint-Louis	« <i>BBQ et 5 @ 7 des bénévoles</i> », organisé par Concert'Action Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le jeudi 14 août et vendredi 15 août 2025, de 16 h à 23 h, et le samedi 16 août et dimanche 17 août 2025, de 8 h à 23 h Parc LaSalle, terrain # 1	« <i>Tournoi de balle-molle des Fêtes de Lachine</i> », organisé par Ricochet Art. 6.3.2, para. 6 ^e

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-011

(3)

Le samedi 23 août 2025, de 9 h à 17 h Jardin Remembrance	« <i>Épluchette de blé d'inde</i> », organisée par le Comité de jardins communautaire Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le samedi 23 août 2025, de 8 h à 23 h (le dimanche 24 août, en cas de pluie) Parc Dalbé-Viau	« <i>Soccerfest</i> », organisé par Soccer Lachine SC Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le mercredi 27 août 2025, de 16 h à 20 h Parc Kirkland	« <i>Atelier de danse de carnaval sur échasses africaines</i> » organisé par Concert'Action Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre, les jeudis 4, 11, 18 et 25 septembre 2025, les mardis 7 et 4 octobre et jeudis 2, 9 et 16 octobre 2025, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« <i>Prestation musicale</i> » organisée par le Réveil de Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le samedi 6 septembre 2025, de 7 h à 21 h Promenade du Père-Marquette et Club de canoë kayak de Lachine	« <i>Course de bateaux-dragons Cedar</i> » organisée par le Club de canoë de course de Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le samedi 6 septembre 2025, de 9 h à 12 h Le 59 Saint-Pierre (Terrasse)	« <i>Crêpe causerie</i> » organisée par Concert'Action Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le samedi 20 septembre 2025, de 10 h à 23 h Le 59 Saint-Pierre et le stationnement	« <i>Saint-Pierre en fête</i> », organisé par Concert'Action Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le mercredi 24 septembre 2025, de 7 h à 15 h (le jeudi 25 septembre, en cas de pluie) Parc LaSalle	« <i>Rallye sportif</i> » par l'École Victor-Therrien Art. 6.3.2, para. 6 ^e
Le samedi 27 septembre 2025, de 12 h à 18 h Parc Michel-Ménard	« <i>Fête d'inauguration de la patinoire Michel-Ménard</i> », organisé par le Carrefour Jeunesse Emploi Art. 6.3.2, para. 6 ^e

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-011

(4)

Le dimanche 28 septembre 2025, de 12 h à 17 h (Montage de 10 h à midi, et démontage de 17 h à 18 h) Parc LaSalle	« <i>Fête finale ligue softball</i> », organisée par le Centre de loisirs de Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
---	--

2. La présente ordonnance entre en vigueur lors de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) VIVIANA ITURRIAGA

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA09-19002-006

**Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue
des événements publics ou spéciaux des mois d'août et début octobre 2025**

*Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine
public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire
du domaine public pour la tenue d'événements publics*

Ordonnance édictée le : 4 août 2025
Avis public : 5 août 2025
Entrée en vigueur : 5 août 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-006

(2)

Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements publics ou spéciaux des mois d'août et début octobre 2025

VU l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

Attendu que l'article 15, para 4^o du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002-1)* introduit le permis pour l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics, autorisés préalablement par ordonnance édictée par le conseil d'arrondissement;

À la séance ordinaire du 4 août 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Autorise l'occupation temporaire du domaine public pour les événements publics ou spéciaux listés, aux heures et lieux indiqués :

Les mardis 12, 19 et 26 août 2025, de 18 h à 21 h Kiosque de la promenade Père-Marquette	« <i>Harmonie de Lachine</i> », organisé par Harmonie de Lachine
Le mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h Le périmètre autour du parc LaSalle, les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenues, et les 10 ^e et 16 ^e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« <i>Mardis cyclistes</i> », organisé par Cyclo Club Lachine
Le mercredi 13 août 2025, de 17 h à 19 h (Montage à 16 h et démontage à 20 h) Parc Saint-Louis	« <i>BBQ et 5 @ 7 des bénévoles</i> », organisé par Concert'Action Lachine

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-006

(3)

Le jeudi 14 août et vendredi 15 août 2025, de 16 h à 23 h, et le samedi 16 août et dimanche 17 août 2025, de 8 h à 23 h Parc LaSalle, terrain # 1	« <i>Tournoi de balle-molle des Fêtes de Lachine</i> », organisé par Ricochet
Le samedi 23 août 2025, de 9 h à 17 h Jardin Remembrance	« <i>Épluchette de blé d'inde</i> », organisée par le Comité de jardins communautaire
Le samedi 23 août 2025, de 8 h à 23 h (le dimanche 24 août, en cas de pluie) Parc Dalbé-Viau	« <i>Soccerfest</i> », organisé par Soccer Lachine SC
Le mercredi 27 août 2025, de 16 h à 20 h Parc Kirkland	« <i>Atelier de danse de carnaval sur échasses africaines</i> » organisé par Concert'Action Lachine
Le dimanche 31 août, de 8 h à 24 h Parc René-Lévesque	« <i>Convention Sawa du Canada</i> » organisée par l'Association Ngond'a Sawa du Canada
Le samedi 6 septembre 2025, de 7 h à 21 h Promenade du Père-Marquette et Club de canoë kayak de Lachine	« <i>Course de bateaux-dragons Cedar</i> » organisée par le Club de canoë de course de Lachine
Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre, les jeudis 4, 11, 18 et 25 septembre 2025, les mardis 7 et 4 octobre et jeudis 2, 9 et 16 octobre 2025, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« <i>Prestation musicale</i> » organisée par le Réveil de Lachine
Le samedi 13 septembre 2025, de 12 h à 15 h Parc Grovehill	« <i>Inauguration du parc Grovehill</i> » par l'arrondissement de Lachine
Le samedi 27 septembre 2025, de 12 h à 18 h Parc Michel-Ménard	« <i>Fête d'inauguration de la patinoire Michel-Ménard</i> », organisé par le Carrefour Jeunesse Emploi
Le dimanche 28 septembre 2025, de 12 h à 17 h (Montage de 10 h à midi, et démontage de 17 h à 18 h) Parc LaSalle	« <i>Fête finale ligue softball</i> », organisée par le Centre de loisirs de Lachine

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-006

(4)

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) VIVIANA ITURRIAGA

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA24-19004-006

Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances pour la tenue des événements publics ou spéciaux des mois d'août à début octobre 2025*

Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances, et Règlement numéro RCA24-19004-01 modifiant le Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances

Ordonnance édictée le : 4 août 2025
Avis public : 5 août 2025
Entrée en vigueur : 5 août 2025

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-006

(2)

Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances pour la tenue des événements publics ou spéciaux des mois d’août à début octobre 2025

VU l’article 34, al. 2 du Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances :

Attendu que l’arrondissement de Lachine soutient l’offre d’activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l’arrondissement ;

Attendu que la tenue des événements tenus sur le domaine public peut comporter l’émission de bruits perturbateurs, la vente de marchandises et d’aliments et la consommation d’alcool ;

À la séance ordinaire du 4 août 2025 le conseil d’arrondissement de Lachine :

1. Autorise, pour les événements publics ou spéciaux, aux jours et heures listés, la dérogation aux articles suivants :

Les mardis 12, 19 et 26 août 2025, de 18 h à 21 h Kiosque de la promenade Père-Marquette	« <i>Harmonie de Lachine</i> », organisé par Harmonie de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Le mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h Le périmètre autour du parc LaSalle, les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenues, et les 10 ^e et 16 ^e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« <i>Mardis cyclistes</i> », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16 ^e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Les mercredis 13 et 20 août 2025, de 8 h à 23 h Parc Noël-Spinelli	« <i>Pique-nique musical</i> », organisé par l’arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16 ^e b) (Consommation)
Le mercredi 13 août 2025, de 17 h à 19 h (Montage à 16 h et démontage à 20 h) Parc Saint-Louis	« <i>BBQ et 5 @ 7 des bénévoles</i> », organisé par Concert’Action Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 34 (Affiches)

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-006

(3)

Jeudi 14 août 2025, de 15 h à 17 h Parc Brewster	« <i>Inauguration du parc Brewster</i> », organisé par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Le jeudi 14 août et vendredi 15 août 2025, de 16 h à 23 h, et le samedi 16 août et dimanche 17 août 2025, de 8 h à 23 h Parc LaSalle, terrain # 1	« <i>Tournoi de balle-molle des Fêtes de Lachine</i> », organisé par Ricochet Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Le samedi 16 août 2025, de 8 h à 23 h Parc LaSalle	« <i>Fêtes de Lachine</i> », par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16 ^e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Le samedi 23 août 2025, de 9 h à 17 h Jardin Remembrance	« <i>Épluchette de blé d'inde</i> », organisée par le Comité de jardins communautaire Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Le samedi 23 août 2025, de 8 h à 23 h (le dimanche 24 août, en cas de pluie) Parc Dalbé-Viau	« <i>Soccerfest</i> », organisé par Soccer Lachine SC Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Le mercredi 27 août 2025, de 16 h à 20 h Parc Kirkland	« <i>Atelier de danse de carnaval sur échasses africaines</i> » organisé par Concert'Action Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 34 (Affiches)
Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre, les jeudis 4, 11, 18 et 25 septembre 2025, les mardis 7 et 4 octobre et jeudis 2, 9 et 16 octobre 2025, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« <i>Prestation musicale</i> » organisée par le Réveil de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-006

(4)

<p>Le dimanche 31 août, de 8 h à 24 h Parc René-Lévesque</p>	<p>« <i>Convention Sawa du Canada</i> » organisée par l'Association Ngond'a Sawa du Canada Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16^e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)</p>
<p>Le samedi 6 septembre 2025, de 7 h à 21 h Promenade du Père-Marquette et Club de canoë kayak de Lachine</p>	<p>« <i>Course de bateaux-dragons Cedar</i> » organisée par le Club de canoë de course de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36.1 (Vente de marchandises)</p>
<p>Le samedi 6 septembre 2025, de 9 h à 12 h Terrasse du 59 Saint-Pierre</p>	<p>« <i>Crêpe causerie</i> » organisée par Concert'Action Lachine Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36.1 (Vente de marchandises)</p>
<p>Le samedi 13 septembre 2025, de 12 h à 15 h Parc Grovehill</p>	<p>« <i>Inauguration du parc Grovehill</i> » par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)</p>
<p>Le vendredi 19 septembre 2025, de 9 h à 13 h Pourtour de l'école Lakeside Academy</p>	<p>« <i>Marche Terry Fox</i> », organisée par la Commission scolaire Lester B. Pearson Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit)</p>
<p>Le samedi 20 septembre 2025, de 10 h à 23 h Le 59 Saint-Pierre et le stationnement</p>	<p>« <i>Saint-Pierre en fête</i> », organisé par Concert'Action Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)</p>
<p>Le samedi 27 septembre 2025, de 12 h à 18 h Parc Michel-Ménard</p>	<p>« <i>Fête d'inauguration de la patinoire Michel-Ménard</i> », organisé par le Carrefour Jeunesse Emploi Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)</p>
<p>Le dimanche 28 septembre 2025, de 12 h à 17 h (Montage de 10 h à midi, et démontage de 17 h à 18 h) Parc LaSalle</p>	<p>« <i>Fête finale ligue softball</i> », organisée par le Centre de loisirs de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16^e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)</p>

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-006

(5)

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) VIVIANA ITURRIAGA

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901008

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-2404-15-003

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue
des événements publics ou spéciaux des mois d'août et septembre 2025**

Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation

Ordonnance édictée le : 4 août 2025
Avis public : 5 août 2025
Entrée en vigueur : 5 août 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-2404-15-003

(2)

Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements publics ou spéciaux des mois d'août et septembre 2025

VU l'article 18.1, al. 1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

À la séance ordinaire du 4 août 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète :

1. L'interdiction de stationnement et de circulation de véhicules routiers pour les chemins publics suivants, aux dates et heures indiquées :
 - a. Les *Mardis cyclistes*, organisés par Cyclo-Club Lachine le mardi **5 août** 2025, de 9 h à 22 h :
 - Rue Saint-Antoine, entre la 16^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria;
 - Rue Victoria, entre la 10^e Avenue et la 16^e Avenue; et
 - 16^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria.
 - b. Les *Fêtes de Lachine*, organisée par l'arrondissement de Lachine le samedi 17 août 2025, de 8 h à 23 h :
 - 10^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria;
 - c. Le *Saint-Pierre en fête*, organisé par Concert'Action Lachine le samedi 20 septembre 2025, de 10 h à 23 h :
 - Avenue Saint-Pierre entre les rues St-Jacques et Boisvert.
2. L'interdiction de stationnement à l'horodateur numéro 508, à la date et heures indiquées :
 - a. La *Course de bateaux dragons Cedar*, organisée par Club de canoë de course de Lachine le samedi 6 septembre 2025, de 8 h à 22 h.
3. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) VIVIANA ITURRIAGA

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE